

**Zeitschrift:** Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène  
**Herausgeber:** Bundesamt für Gesundheit  
**Band:** 34 (1943)  
**Heft:** 5-6

**Artikel:** Contribution à l'appréciation des vins de Malaga  
**Autor:** Balavoine, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-983077>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTRIBUTION A L'APPRECIATION DES VINS DE MALAGA

Par Dr *P. Balavoine*, Chimiste cantonal, Genève

L'appréciation des vins doux et spécialement des vins de Malaga est des plus difficile quand il s'agit de juger si cette appellation est conforme à leur vraie origine. Pour qui a connu les véritables vins de Malaga tels qu'ils étaient dans le commerce il y a quelques décades, il n'y a pas de doute qu'ils étaient supérieurs en saveur et en parfum à ceux qu'on vend souvent actuellement sous cette désignation. S'ensuit-il que ces derniers ne sont pas de cette origine ou, seulement, qu'ils sont élaborés autrement? L'analyse ordinaire ne permet guère de tirer des conclusions à cet égard. C'est pourquoi on tend maintenant à s'appuyer sur d'autres critères qui permettraient de conclure plus sûrement. Le dosage du 2,3-butylèneglycol est de ces moyens nouveaux, cette substance se formant au cours de la fermentation, ce qui permettrait de distinguer le Malaga des mistelles non fermentées. Mais si le dosage du butylèneglycol a été étudié par un assez grand nombre d'auteurs et qu'il en résulte une méthode qui semble satisfaisante, on ne possède guère de renseignements sur la quantité normale de cette substance que le Malaga, vin partiellement fermenté, devrait contenir. Les temps actuels ne permettent pas, d'ailleurs, de se documenter suffisamment sur ce sujet, de sorte que nous ne sommes pas encore orientés avec assez de sûreté. *Kniphorst* et *Kruisheer*<sup>1)</sup> qui se sont particulièrement voués à cette question et qui ont publié une série de valeurs de butylèneglycol dans les vins ne donnent qu'un chiffre dans les Malagas, soit 206 mg/litre.

Cette pauvreté de documentation m'incite à communiquer quelques résultats obtenus sur des vins déclarés comme Malaga, mais dont l'origine n'est pas indiscutable, et sur lesquels l'analyse ordinaire ne donne pas de renseignements très probants. Dans la table ci-jointe, j'ai inscrit cependant les teneurs en extrait sans sucre, en cendres, en acide phosphorique et en acidité fixe, qui me paraissent

avoir une certaine signification. En regard, je donne la teneur en 2,3-butylène-glycol qui a été déterminée selon la méthode des auteurs précités (page 479). La ligne suivante indique les résultats d'appréciation olfactive obtenus selon ma méthode du seuil d'olfaction<sup>2</sup>). Comme ce seuil pour les malagas est moindre que  $\text{cm}^3$  0,05/100  $\text{cm}^3$ , j'ai été obligé de diminuer la quantité de vin en opérant sur une dilution 1:1; c'est ainsi que j'ai pu trouver jusqu'à 0,03  $\text{cm}^3$ . La dernière ligne donne des valeurs gustatives (seuil de saveur) obtenues selon une méthode fondée sur le même principe du seuil de sensation, méthode encore en cours d'étude, qui sera l'objet d'une publication ultérieure. Dans le cas présent, j'ai cherché à déterminer jusqu'à quelle dilution la saveur était encore perceptible.

Ces résultats montrent un certain parallélisme. Le No 1 est nettement supérieur aux autres prétendus Malagas au point de vue organoleptique; il accuse une teneur en butylène-glycol supérieure à 200 mg/litre. Les No 3, 5 et 6, moins bons, contiennent 150 à 200 mg/litre de butylène-glycol. Les No 2 et 4, nettement inférieurs en saveur et en arôme, en contiennent moins de 100 mg. Faut-il conclure que le Malaga doit contenir au minimum 200 mg/litre de butylène-glycol pour avoir droit à cette appellation? Je constate que *Kniphorst* et *Kruisheer* ont indiqué 206 mg. Je suis donc autorisé à proposer, pour le moment, cette limite inférieure de 200 mg.

		1	2	3	4	5	6
extrait sans sucre	g/lit.	32,6	42,2	33,7	27,0	35,9	35,8
cendres	g/lit.	4,4	4,9	4,4	3,5	5,1	5,9
acidité fixe	g/lit.	4,7	3,2	4,6	4,1	3,6	3,2
P <sub>2</sub> 05	mg/lit.	33	23	34	24	33	28
2,3 butylène-glycol	mg/lit.	225	70	170	45	145	165
seuil d'olfaction	$\text{cm}^3/100 \text{ cm}^3$	0,03	0,1	0,05	0,1	0,05	0,03
seuil de saveur, dilution		1 : 70	1 : 50	1 : 40	1 : 40	1 : 45	1 : 40

### *Résumé*

Six Malagas de provenance diverse sont examinés principalement quant à leur teneur en 2,3-butylèneglycol et aux valeurs obtenues par les méthodes dites du «seuil d'olfaction» et du «seuil de saveur». De cet examen on pourrait conclure, provisoirement, qu'une teneur de 200 mg de butylèneglycol par litre devrait être considérée comme limite inférieure pour un Malaga authentique.

### *Zusammenfassung*

In sechs Malagaweinen verschiedener Provenienz wurde hauptsächlich der Gehalt an 2,3-Butylenglykol festgestellt und diese Zahlen mit den Werten verglichen, welche die sog. Methoden der »Geruchs-« und der »Geschmacksgrenze« ergeben haben. Dieser Vergleich gestattet es, vorläufig den Schluss zu ziehen, dass ein Gehalt von 200 mg Butylenglykol im Liter als untere Grenze für einen echten Malaga betrachtet werden kann.

### *Littérature*

<sup>1)</sup> ZUL. 74, 477.

<sup>2)</sup> Mitt. XXXIV 1943 p. 68.